



INFO SUGE

VRAIS/FAUX ? Faut-il cautionner ?

Faire une comparaison entre un agent SUGE et un pompier, comme le fait la direction de la SUGE c'est inacceptable. C'est comme additionner des pommes et des carottes. La direction et son service communication véhicule des informations FAUSSES, NULLES ET NON AVENUES. Comparons plutôt ces données avec les chiffres de 2010 où les agents SNCF quittaient très rarement l'entreprise.

A la SNCF en 2018

- Démissions : + 34,3 %
- Ruptures conventionnelles : + 86 %
- Licenciements : + 27 %
- Embauches d'agents de moins de 25 ans : - 29,7 %
- Effectif réel : - 2692 agents
- Recrutement en CDI : - 29,5 %
- Recrutement en CDD : - 29%
- Augmentation de salaire : +/- 0 %

Pour continuer à percevoir nos acquis, notre régime spécial avec un calcul de retraite sur les 6 derniers mois... il va falloir sortir les poings. Les précédentes réformes (dont celle de 2014) ont tué nos différents métiers... La direction ose dire que c'est pareil chez les pompiers de Paris...

Pourquoi le régime spécial des cheminots devrait disparaître, dont celui de la SUGE alors que celui des métiers régaliens n'est pas touché (selon ce fameux rapport DELEVOYE) ?



Le ministre de l'Intérieur a d'ailleurs reçu les syndicats de policiers le mardi 17 septembre à ce sujet et a cherché à rassurer les policiers. Il a dit : "Je défendrai jusqu'au bout la spécificité du statut des policiers et du statut des gendarmes pour qu'on reconnaisse leur droit à un départ à la retraite plus tôt", a déclaré Christophe CASTANER au micro de BFMTV. Policiers, pompiers, surveillants pénitentiaires... Les fonctionnaires exerçant des professions dangereuses et des métiers dits "régaliens" pourront, à priori, continuer à partir de manière anticipée, toujours selon le rapport Delevoye. C'est le cas des policiers et surveillants pénitentiaires notamment qui pourraient, si la mesure est retenue, partir dès 52 ans. Demain, qui va défendre l'agent SUGE si ce n'est l'agent SUGE lui-même ? Si ce n'est le cheminot lui-même ?

LES AGENTS SUGE NE SONT PAS POLICIER, GENDARMES NI SURVEILLANT PENITENCIERS.
ILS SONT CHEMINOTS AVEC DES MISSIONS DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ. ILS RELEVENT
PAR PV LES INFRACTIONS À LA POLICE DU TRANSPORT FERROVIAIRE.
ILS SONT PRÉSENT POUR CONSEILLER – PREVENIR – PROTEGER ET INTERVENIR.

Le 5 décembre 100% de DII Sud Rail

Le cheminot de la SUGE devra s'il veut maintenir ses acquis obtenus avec les cheminots s'impliquer davantage dans les mouvements sociaux qui vont venir... voir 6.8% de gréviste pour maintenir ses droits à la retraite n'est pas compréhensible.

Venez dans les Assemblées Générales ! **SI VOUS VOULEZ FAIRE PLIER CE GOUVERNEMENT, IL FAUDRA REPOINDRE PRESENT !!!**

Les Organisations Syndicales ont besoin de tous les cheminots !

Les cheminots ont déjà pris 2,5 ans de plus pour annuler une décote (57,5 ans au lieu de 55 ans)
La direction affirme sans cesse qu'un cheminot de la SUGE effectue un métier à part... Qu'il a des spécificités, de la pénibilité (n'en déplaise au Président de la République) Oui un métier d'agent SUGE est un métier qui comporte des risques, les mêmes risques qu'un policier, qu'un pompier, qu'un surveillant pénitentiaire (un agent SUGE est régulièrement en contact avec des délinquants, avec des SDF ayant parfois des pathologies transmissibles par morsures, etc.. etc.)

Le cheminot de la SUGE a un travail pénible, comme bon nombre de cheminots (il bosse en horaires décalés, le dimanche la nuit et les jours fériés, il ne connaît pas son planning et lorsqu'il le connaît, il est régulièrement déprogrammé, ses repos sont modifiés pour des motifs farfelus « inopiné ou accidentel » tout cela par manque de personnel !!!

Certains syndicats souhaitent valider un nouveau RH0657 écrit unilatéralement par la direction. Ce RH0657, s'il est validé ainsi, réduira ce qu'il vous reste de Qualité de Vie au (et en dehors) du travail, la direction souhaite retirer les notions d'accidentel et inopiné et pourrait ainsi vous faire travailler comme elle l'entend sans se soucier de vos repos programmés...



Le cheminot est attaqué de toute part, principalement sur son statut, son régime de retraite et ses conditions de travail. C'est pourquoi, le 5 décembre 2019 SUD-Rail appelle les agents SNCF dans la rue et entend défendre les cheminots...